

L'AEC ADOPTE LA CONVENTION FAISANT DE LA RÉGION DE LA GRANDE CARAÏBE LA PREMIÈRE ZONE DE TOURISME DURABLE DU MONDE



L'AEC DANS LA GRANDE CARAÏBE

L'AEC ADOPTE LA CONVENTION FAISANT DE LA RÉGION DE LA GRANDE CARAÏBE LA PREMIÈRE ZONE DE TOURISME DURABLE DU MONDE

La Convention pour la Création de la Zone de Tourisme Durable de la Grande Caraïbe (ZTDC), initiative de l'Association des États de la Caraïbe (AEC), a été ratifiée, après avoir obtenu des signatures suffisantes des États membres et membres associés de l'AEC pour entrer pleinement en vigueur, créant dans la région des Caraïbes la Première Zone de Tourisme Durable du monde !

De la Conception à la Mise en œuvre

L'industrie du tourisme a gagné en importance en tant que principale activité économique dans plusieurs États membres et membres associés de l'AEC au sein de la Grande Caraïbe. En effet, des turbulences permanentes dans d'autres secteurs économiques ont mis en valeur l'importance relative du tourisme en tant que stratégie de développement économique. Le besoin de protéger et d'assurer le tourisme en tant qu'activité à long terme était la principale considération dans la création de la ZTDC. Conscients de l'importance de l'industrie du tourisme pour la région et reconnaissant le besoin d'assurer la gestion durable des ressources naturelles, culturelles, sociales et financières requises pour son développement, les chefs d'État et/ou de Gouvernement régionaux

de l'AEC ont signé la Convention créant la Zone de Tourisme Durable de la Caraïbe en 2001.

La ZTDC a été définie dans la Convention comme « une unité riche et diverse du point de vue culturel, socio-économique et biologique, géographiquement délimitée, dans laquelle le développement du tourisme sera conditionné par la durabilité et les principes d'intégration, de coopération et de consensus, afin de faciliter le développement intégral de la Caraïbe ».

La ZTDC représente une approche unique de la coordination des efforts régionaux dans le domaine du développement du tourisme. Toutefois, reconnaissant les disparités entre les destinations régionales comme un des principaux obstacles à la création de la Zone, une série de critères, y compris une liste globale d'indicateurs, a été développée dans le cadre de la Convention, afin d'harmoniser les normes et le processus d'évaluation pour l'inclusion des destinations dans la « Zone ».

Cet outil, les Indicateurs Régionaux de Tourisme Durable de la ZTDC, représente une série de points de référence et de lignes directrices pour l'évaluation des destinations, qui a été développée par l'AEC en collaboration avec diverses organisations régionales et internationales et Agences des Nations Unies (ONU). Le système d'indicateurs comprend un certain nombre de thèmes principaux de durabilité, une gamme d'indicateurs de base, des mesures spécifiques, ainsi que des normes régionales et points de référence facultatifs.

Essentiellement, les indicateurs sont un outil que pourront utiliser les gestionnaires des destinations pour évaluer la durabilité de leur destination conformément à des critères environnementaux, sociaux, culturels et économiques clés. Suite au processus d'évaluation, une Analyse des lacunes et un Plan d'action dynamique sont générés, exposant les actions requises pour accroître la durabilité de la destination afin de satisfaire aux critères de base de la ZTDC et ultérieurement aux normes et aux références internationales. Jusqu'à présent, douze destinations touristiques des États membres et membres associés de l'AEC ont été évaluées.

Commercialisation et Gestion de la ZTDC

Site web de la ZTDC

Afin de créer un environnement favorable à la promotion et au développement futur de la ZTDC, un Mécanisme de Coopération Régionale est en train d'être établi et sera hébergé par le site web de la ZTDC qui sera créé prochainement, et qui hébergera aussi le cadre et les outils d'évaluation.

Le site web de la ZTDC se trouve dans sa phase initiale de développement et est conçu comme un outil d'information, de commercialisation et de ressources en appui à la création et à la promotion de la ZTDC. Conçu pour servir de plate-forme conviviale et interactive, le site web facilitera l'évaluation de destinations additionnelles, hébergera un contenu lié à l'initiative de la ZTDC et

servira de plate-forme pour le dialogue, l'établissement de relations et la participation des destinations participantes, des Autorités touristiques régionales et du grand public.

Comité de pilotage de la ZTDC (SSC)

Dans le but de créer un mécanisme durable qui assurerait le soutien et la coordination du réseau de la ZTDC, un Comité de pilotage a été conçu, composé du secteur universitaire, d'experts en matière de durabilité et de responsables touristiques des États membres et membres associés. Le Comité de pilotage de la ZTDC sera chargé principalement de surveiller et de vérifier la sélection de destinations et le processus d'évaluation de la ZTDC et de soutenir les efforts de marketing et de mobilisation de fonds.

Avantages pour les pays membres de l'AEC

La création de la ZTDC est une initiative proactive et novatrice de l'AEC, intégrant les principes de développement durable dans la planification touristique intégrée. Cette initiative a le potentiel de sensibiliser davantage le marché international des voyages sur l'engagement des pays de la Grande Caraïbe à adhérer aux principes de développement durable et responsable du tourisme. La ZTDC offre donc aux destinations régionales la possibilité d'accroître leur part de marché, d'accéder à de nouveaux marchés et d'élargir leur offre de produits touristiques. Les principaux avantages à tirer dans ce sens sont résumés ci-dessous.

Accès aux marchés – Au niveau des destinations, les pays peuvent profiter de leur appartenance à une région désignée comme la Première Zone de Tourisme Durable du monde. Au niveau géopolitique, cette initiative positionnera effectivement la Grande Caraïbe en tant que leader dans le marché compétitif en matière de « sensibilité à l'empreinte carbone ».

Accroissement de la durabilité des Destinations – Les indicateurs régionaux de Tourisme Durable développés dans le cadre de la ZTDC devraient contribuer à une gestion plus efficace des ressources naturelles et aider à atténuer les effets des changements climatiques. Ceci est particulièrement important étant donné que plusieurs États membres de l'AEC sont de petits États insulaires en voie de développement, ayant une forte dépendance vis-à-vis du tourisme et étant en même temps très sujets aux facteurs de risque liés aux changements climatiques. Dans ce contexte, la participation à la ZTDC a le potentiel supplémentaire de renforcer les efforts de mobilisation de ressources pour le développement et la mise en œuvre de projets et de stratégies de tourisme durable, qui à leur tour peuvent aider à accroître les avantages du tourisme pour les pays de la Grande Caraïbe.

Avantage compétitif - Un des principaux obstacles liés à la question de « durabilité » est le manque de responsabilité de la part des opérateurs, voire des destinations qui sont étiquetées et commercialisées sous la marque de durabilité, pratique parfois qualifiée de « verdissement ». Par conséquent, l'approche de la gestion du processus de la ZTDC passe par un processus participatif multipartite, prenant en compte ces sensibilités. La contribution volontaire d'experts et d'universitaires régionaux, qui font partie du Comité de pilotage de la ZTDC devrait sauvegarder la crédibilité et la validité de l'instrument.

Regard vers l'avenir

Les activités futures de l'AEC viseront à institutionnaliser et ultérieurement à renforcer la ZTDC. La priorité sera accordée à la conclusion du processus régional de sélection et d'évaluation des destinations pour faire partie de la ZTDC ; et ensuite à la réalisation d'exercices de renforcement des capacités nationales et régionales en matière d'Évaluation et de Gestion des Destinations.

La question de la durabilité à long terme de cette initiative qui consiste à identifier et à faire de la Grande Caraïbe la première Zone de Tourisme Durable du monde mérite aussi une introspection. À cet égard, la ZTDC offre un kaléidoscope de langues, de cuisine, d'événements et d'expressions religieux et culturels, ainsi que de sites historiques, archéologiques et écologiques. En outre, elle soutiendra l'avancement de projets connexes de l'AEC, tels que les efforts pour promouvoir le tourisme Multidestination et accroître les voyages intra-régionaux, initiatives visant à accroître les voyages et le tourisme vers chaque destination individuelle.

Julio Orozco est le Directeur du Tourisme Durable. Avec la collaboration de : Tanya Castro, Conseillère en Tourisme Durable et Bevon Bernard-Henry, Secrétaire de direction, Tourisme Durable. Les correspondances ou commentaires éventuels peuvent être adressés à feedback@acs-aec.org